

Comité de l'initiative « *Pour le maintien des notes à l'école primaire* »
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Vendredi 23 mai 2003

Le comité de l'initiative « *Pour le maintien des notes à l'école primaire* » vient de déposer au Service des votations et élections de la République et Canton de Genève **28'012 signatures**.

Ce chiffre nous place en tête des initiatives déposées dans la dernière décennie : c'est dire combien l'idée de l'école dont notre initiative est porteuse a trouvé un écho auprès de nos concitoyens.

Que tous ceux qui ont signé ou fait signer nos listes, membres ou non de l'ARLE, soient chaleureusement remerciés, ainsi que tous ceux qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de cette moisson un succès. Sans oublier ceux qui, étrangers ou confédérés ne disposant pas du droit de vote à Genève, ont manifesté tout au long de la récolte leur soutien à notre action.

L'Association Refaire l'Ecole a ainsi fait la preuve que ses préoccupations sont partagées par un grand nombre de citoyens et de citoyennes inquiets du virage qu'a pris l'école publique ces dernières décennies.

Les positions de l'ARLE sur l'école primaire

Avant d'indiquer les leçons politiques qui nous semblent devoir être tirées de ce succès, nous tenons à rappeler ce qui suit, tant nos positions ont été caricaturées ou controuvées.

1. L'initiative s'oppose à l'idéologie des « pédagogistes », institués en une caste d'expertocrates qui ont, en deux décennies, pris la lourde responsabilité :
 - d'avoir abaissé systématiquement les exigences scolaires, au gré de programmes aux ambitions « scientifiques » démesurées et inapplicables, mais aux contenus à acquérir réduits au minimum ;
 - d'avoir confisqué le fonctionnement de l'institution et contribué à son dysfonctionnement ;
 - d'avoir imposé de manière hâtive et désordonnée des réformes rarement soumises à bilan.
2. Certes, les collégiens genevois qui ont échoué aux tests de Pisa n'étaient pas, au sens strict, en rénovation. Mais voilà des années que dans les faits, le niveau des exigences a baissé, ce qu'attestent année après année les épreuves communes de 6^e primaire, en français et en mathématique, de moins en moins exigeantes tant dans ce qui est demandé aux écoliers que dans les barèmes d'évaluation.
3. Un seul rapport, publié en 1999¹, a permis de comparer les compétences d'élèves issus de classes rénovées et de classes non rénovées. Il montre clairement qu'aux épreuves communes, les élèves issus de classes en rénovation ont obtenu des résultats inférieurs. Pour éviter d'en prendre acte, l'autorité a préféré mettre en cause des épreuves qui, a-t-elle argué, n'avaient pas été conçues en fonction des objectifs « spécifiques » de la rénovation.
4. Ceux des syndicalistes qui nous vilipendent comme « réactionnaires », « démagogues » et autres « populistes » ont la mémoire bien courte : en 1995, la Fédération des Enseignants Genevois diffusait un tract fustigeant les réformes comme des diversions inégalitaires. (Original sur le site de l'ARLE : <http://www.arle.ch>). On peut se demander dès lors pourquoi ils ont aveuglément rallié l'idéologie réformatrice du Département. Et, surtout, pourquoi ils se sont ingéniés à museler toute opposition. Sans notre initiative, le débat serait resté confisqué par les expertocrates du Département de l'Instruction

¹ *Le changement, un long fleuve tranquille ?*, SRED, DIP, 1999.

publique, de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education et de la Société Pédagogique Genevoise. Ceux-ci ne nous pardonnent pas d'avoir rappelé l'existence des citoyens, premiers décideurs en ce qui concerne les institutions de la République.

5. A en croire certains discours, les idées de l'ARLE ne seraient partagées que par une minorité de parents et d'instituteurs. Le nombre record des signatures dément cette assertion. Surtout, le taux de 40% d'écoles officiellement comptabilisées comme étant en rénovation, est largement surévalué. Il s'agit en fait d'écoles ayant déposé un « projet d'école », notamment pour bénéficier des moyens supplémentaires affectés à la rénovation ; or le concept de « projet d'école » n'implique ni l'abandon des notes ni l'adoption des cycles de quatre ans ; bref, notre initiative ne bloque aucunement une rénovation censée être entrée massivement dans les faits. Peu d'écoles primaires ont à la fois supprimé les notes et adopté les cycles de quatre ans. Il ne s'agit que d'une petite minorité. Dont les ténors sont certes bruyants, mais minoritaires.

Des leçons politiques à tirer

Engager le dialogue avec le Département de l'Instruction publique ne se fera pas à n'importe quel prix. Certes, une première rencontre au début du mois, suscitée par M. Charles Beer, nous a donné espoir quant à la volonté de dialogue du nouvel élu.

Il n'en demeure pas moins que nous nous posons un certain nombre de questions, notamment :

1. Comment dialoguer efficacement avec ceux des hauts fonctionnaires du Département qui sont allés jusqu'à appeler, publiquement et à tort, à boycotter notre initiative ? Par exemple, l'actuel directeur de l'enseignement primaire, qui assumait ce poste *ad interim* jusqu'à sa nomination officielle, faisait partie des signataires de l'appel.
2. Dans quelle mesure le D.I.P. tiendra-t-il compte du succès de notre initiative ? Les décisions suivantes s'imposent :
 - a. Geler immédiatement l'extension des deux dispositifs de la rénovation auxquels notre initiative s'oppose, à savoir la suppression des notes et l'introduction des cycles de 4 ans ; il est absurde d'introduire une réforme qui a désormais de fortes chances d'être désavouée par le peuple.
 - b. Cesser de faire pression sur les écoles réticentes afin qu'elles adoptent un « projet d'école ».
 - c. Soumettre notre initiative au peuple le plus rapidement possible : dans l'intérêt de tous, écoliers, parents, enseignants, il faut qu'à la rentrée 2004, les citoyens et citoyennes aient décidé du type d'école qu'ils préfèrent pour leurs enfants.
 - d. Enoncer les termes de l'alternative en termes clairs ; notamment, cesser de nous imputer de prôner le « retour aux notes », alors que c'est de leur maintien qu'il s'agit ; et ne plus feindre de croire que notre initiative vise à (ré)instaurer des notes dans le cycle infantin : il n'est évidemment pas question de rétablir les notes là où elles ont été supprimées ou n'ont jamais existé, qu'il s'agisse des 1^e et 2^e primaires, ou, à fortiori, des 1^e et 2^e enfantines !

La qualité de l'école publique, dont nous croyons qu'elle est d'autant plus démocratique qu'elle transmet savoirs et culture de manière exigeante, reste notre souci premier. Et c'est aux élèves que nous pensons au premier chef.

Une des commissions de l'ARLE s'apprête à publier un rapport sur les problèmes que pose la nouvelle organisation structurelle du cycle d'orientation, la célèbre "Nouvelle Grille Horaire". Nous espérons que le DIP ouvrira un débat public à ce sujet.

Le comité de l'initiative « ***Pour le maintien des notes à l'école primaire*** »
et le président de l'ARLE